Communiqué de presse

Levallois-Perret, le 26 août 2016

APPROBATION DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT D'ACTIONS (OPRA) PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DU 26 AOUT 2016

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'Umanis, réunie le 26 août 2016, a approuvé la 1ère résolution relative à la réduction de capital d'un montant nominal maximal de 363 000,00 euros par voie d'offre publique de rachat d'actions portant sur un maximum de 330.000 actions de 1,10 euros de nominal chacune au prix de 20,00 euros par action.

Elle a également donné tous pouvoirs au conseil d'administration à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et de publicité requises et notamment aux fins d'information du marché et des porteurs de bons de souscription d'actions, et au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet de procéder à toutes formalités prescrites par la loi.

Le 26 juillet 2016, l'AMF a accordé la dérogation au dépôt d'une offre publique obligatoire par Monsieur Laurent PIEPSZOWNIK et a déclaré l'Offre conforme.

Contacts investisseurs *- Jean-Jacques LINCK – Directeur Administratif et Financier - jlinck@umanis.com*

A propos d'Umanis *- Créée en 1990, Umanis est une société de conseil et d'ingénierie de 2.000 collaborateurs spécialisée en Business Intelligence pour son activité historique, en Relation Client, en Digital et en Infrastructures & Production. Umanis accompagne ses clients sur la globalité de leurs projets informatiques (conseil, développement, intégration, infogérance et formation) selon plusieurs modes d'intervention : la prestation sur site, le forfait, en centres de services et en mode SaaS. Reconnu pour son expertise technique comme fonctionnelle, le groupe Umanis est partenaire stratégique des plus grands éditeurs de logiciels du marché. Depuis le 5 février 2014, Umanis est cotée sur le marché multilatéral de négociations Alternext Paris (Code ISIN FR1000949388).*

Le présent communiqué ne constitue pas et ne doit pas être regardé comme une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis ni dans tout autre pays autre que la France.

La distribution, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et règlementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.